
E
271
.L88

Donné par l'auteur à M le Cte D'arros

RELATION DU COMBAT

DE LA FRÉGATE FRANÇAISE

LA SURVEILLANTE.

par M le chr de Lostanges

Comte de Bostanges

RELATION DU COMBAT

DE LA FRÉGATE FRANÇAISE

LA SURVEILLANTE,

CONTRE

LA FRÉGATE ANGLAISE

LE QUÉBEC.

> Jeunes Élèves de la Marine, admirez et imitez l'exemple du brave du Couëdic.
>
> *Inscription du monument érigé à M. du Couëdic, par ordre de S. M. Louis XVI.*



A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT, ET DE LA MARINE, RUE JACOB, N° 24.

1817.

A SON EXCELLENCE

M. le Vicomte Dubouchage,

Ministre, Secrétaire d'État de la Marine et des Colonies, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Chevalier de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Monseigneur,

Un fait aussi mémorable dans les fastes de la Marine française, et celles de toutes les nations maritimes, que celui du combat de la frégate Française la Surveillante, contre la frégate Anglaise le Québec, ne peut être publié sous de plus heureux auspices qu'à

l'époque du Ministère de votre Excellence, dont les vertus et les talents sont si justement appréciés, depuis plus de 30 ans, par le corps de la Marine.

C'est avec un sentiment de respectueuse reconnaissance que je me fais un devoir de supplier votre Excellence de daigner agréer la Dédicace de cette relation, bien convaincu que ce juste tribut lui donnera plus de prix.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

De votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant Serviteur,

Le Chᵉʳ. de L....

Officier de la Surveillante.

RELATION

Du combat de la frégate française LA SURVEILLANTE, *commandée par M. le chevalier* du Couëdic, *lieutenant de vaisseaux*, *et chevalier de Saint-Louis*, *ayant sous ses ordres le Cutter* L'EXPÉDITION, *commandé par M. le vicomte* de Roquefeuil, *enseigne de vaisseaux;*

Contre la frégate anglaise LE QUÉBEC, *commandée par le capitaine* Georges Farmer, *ayant sous ses ordres le cutter* LE RAMBLER, *commandé par le lieutenant* George.

Le 6 octobre 1779.

Au mois de septembre 1779, la flotte anglaise et la flotte combinée française et espagnole, après leur croisière, rentrèrent dans leur port, la première à Portsmouth, et la seconde à Brest.

Le Gouvernement français détacha la frégate *la Surveillante* pour aller à la découverte d'une division anglaise de six vaisseaux, qui devait sortir de Portsmouth.

Le Gouvernement anglais, également instruit

de la prochaine sortie de six vaisseaux français, destina la frégate *le Québec* à en observer la direction.

La Surveillante, frégate neuve de vingt-six canons de douze en batterie, et de dix de six sur les gaillards, était commandée par M. du Couëdic, officier distingué par ses services dans l'Inde.

La frégate anglaise *le Québec*, sortant du chantier, et absolument de même force que la frégate française *la Surveillante*, en canons et en équipage, était commandée par le capitaine Georges Farmer, revenant de l'Inde, où il avait servi cinq ans avec une si grande distinction, qu'il fut à son retour nommé au commandement d'un vaisseau; mais il préféra commander une frégate destinée à croiser, afin d'avoir plus d'occasions de déployer ses talents et son activité.

M. du Couëdic avait obtenu la permission de choisir ses matelots parmi ceux qui, connaissant déja ses talents et sa bonté, s'étaient présentés volontairement à lui pour servir sous ses ordres.

Le capitaine Farmer avait eu également la liberté de choisir les gens de son équipage parmi ceux qui avaient servi avec lui dans l'Inde.

Chacune de ces deux frégates avait pour

mouche ou découverte un petit bâtiment qui devait être expédié à leur Gouvernement, lorsqu'ils auraient été en vue des divisions qu'elles avaient à observer.

La découverte française s'appelait l'*Expédition*, mâtée en cutter de dix canons de quatre, et était commandée par M. de Roquefeuil.

La découverte anglaise se nommait *le Rambler*, de même espèce et de même force que l'*Expédition*, et était commandée par le lieutenant George.

Les deux frégates partirent le même jour 4 octobre 1779 pour remplir leur mission. La *Surveillante*, sortant de Brest, se dirigea sur Portsmouth; le *Québec*, sortant de Portsmouth, se dirigea sur Brest.

Le 6 octobre, environ à mi-canal, les deux Fig. 1. frégates se découvrirent à la pointe du jour; le vent était à l'est, petit frais, belle mer; le *Québec*, à trois lieues au vent de la *Surveillante*, gouvernant grand largue au S. S. O.; et la *Surveillante* au plus près avait le cap au N. N. E. Aussitôt qu'elles se virent, le *Québec* tint le Fig. 2. vent babord amures, et diminua de voiles; la *Surveillante*, virant de bord, prit les mêmes amures que le *Québec*, et se mit comme elle sous les huniers : les deux frégates s'étant reconnues ennemies par les signaux de recon-

naissance, arborèrent et assurèrent leur pavillon.

Le *Québec*, pour se rapprocher de la *Surveillante*, gouverna plus arrivé; et M. du Couëdic ayant la même intention, continua à tenir le vent : les deux frégates faisaient peu de voiles pour avoir le temps de se préparer au combat.
Fig. 3. Vers onze heures, étant à portée de canon, la *Surveillante* commença le feu; le *Québec*, qui venait du vent et gouvernait plus largue, n'envoya sa bordée, en venant au lof, que lorsqu'elle fut à demi-portée de canon; M. du
Fig. 4. Couëdic serrant le vent davantage pour se rapprocher encore plus, le combat s'engagea bientôt à portée de mitraille et de mousqueterie.

Après plus d'une heure de combat dans cette position, la frégate anglaise manœuvra pour se laisser dépasser par la *Surveillante*. M. du Couëdic, jugeant que l'intention du capitaine anglais était de lui envoyer en poupe sa bordée de babord en abattant sur tribord, fit arriver promptement en coiffant devant; le *Québec*, en effet, se trouvant en arrière de la *Surveillante*, vint sur tribord; mais, lorsqu'il lâcha sa bor-
Fig. 5. dée de babord, la *Surveillante* lui présentait déja son côté de tribord, et lui rendit sa volée sur-le-champ, tant avait été prompte l'évolution du bâtiment, et l'équipage diligent à passer

de la batterie de babord à celle de tribord, et à charger à mitraille. Ainsi M. du Couëdic, par la vivacité et la bonté de son jugement, prévit et évita l'effet meurtrier d'une volée en poupe, que le capitaine anglais voulait donner, profitant habilement de l'avantage du vent, qu'il sut se conserver pendant toute l'action.

Les deux frégates ne pouvant plus serrer le vent par le mauvais état de leurs manœuvres, faisaient route grand largue, tribord amures, le *Québec* toujours au vent.

Ce fut dans cette position que le combat devint plus vif et plus meurtrier. Les deux frégates, presque bord à bord, faisaient, avec une égale activité, un feu continuel de canons chargés à mitraille, de pierriers, de fusils, et même de pistolets; car il y avait des moments où les refouloirs se touchaient. Fig. 6.

C'est au plus fort des dangers que les braves, exaltés par leur courage, cherchent à se distinguer. Le soin du pavillon avait été confié au second pilote appelé Le Mancq; un boulet coupa la drisse du pavillon, qui tomba à l'eau; un cri de joie se fait entendre à bord de l'ennemi : Le Mancq saisit un autre pavillon et monte aux haubans d'artimon; il s'y tint avec son pavillon déployé, en criant *Vive le Roi*, au milieu des boulets, des balles et de la mitraille, dirigés

contre lui; il ne descendit que lorsqu'on eut rehissé le pavillon de poupe. Le bonheur est souvent le prix du grand courage. Ce pilote intrépide ne reçut aucune blessure pendant toute l'action.

Après une heure et demie, le feu commençait à se ralentir également de part et d'autre, lorsque les trois mâts de la *Surveillante* tombèrent à-la-fois, et, heureusement, en travers à babord; de sorte que le côté de tribord, d'où on se battait, restait dégagé : il ne resta de la mâture que le beaupré avec son bout-dehors, d'où pendaient les focs et leurs gréements: le mât de pavillon ne fut point touché.

Cinq minutes après le dématement de la *Surveillante*, les trois mâts du *Québec* tombèrent ensemble, mais, malheureusement, en arrière; de sorte que les mâts, les manœuvres, les vergues, et les voiles, couvraient les passe-avants et le gaillard d'arrière. Leur chûte tua et blessa beaucoup de monde; et, la batterie ainsi engagée, le service des canons devint impossible.

M. du Couëdic, déja blessé de deux balles à la tête, qui avaient effleuré le crâne, voulant profiter du désordre de l'ennemi, ordonna de lancer des grenades et d'aller à l'abordage : à l'instant où il venait de donner cet ordre, il

reçut une balle dans le ventre; et, malgré le sang qu'il perdait de ses trois blessures, il n'en continua pas moins à rester sur le pont et à donner ses ordres.

On s'armait, on se disposait pour l'abordage, lorsqu'on aperçut une épaisse fumée à bord de la frégate anglaise ; et bientôt après les flammes parurent. Le premier sentiment de M. du Couëdic fut de secourir les Anglais. Il ordonna de cesser le feu et de mettre un canot à la mer : l'équipage se porta avec zèle à l'exécution de cet acte d'humanité. Un seul petit canot, qui était près du passe-avant, pouvait être mis à l'eau ; les autres étaient trop pesants et trop fracassés par les boulets. On travailla donc au petit canot. Mais cette manœuvre, faute de mâts, devant se faire à bras, on ne put que le traîner et le pousser hors du bord ; malheureusement il heurta contre un canon de la batterie, se creva, et coula bientôt le long du bord. M. du Couëdic fut très-sensible à cette perte, qui le mettait dans l'impossibilité de secourir, par ses propres moyens, les malheureux Anglais qui, ayant renoncé à l'espoir d'éteindre le feu, demandaient du secours à grands cris.

La frégate anglaise, en feu de l'avant à l'arrière, était un peu en avant, et au vent de la frégate française, et si près, qu'on y sentait la

chaleur des flammes. Pour empêcher que *le Québec*, en dérivant, n'abordât *la Surveillante*, et n'y mît le feu, M. du Couëdic fit mettre en place les avirons de galère, qui étaient la seule ressource qui restait au défaut d'embarcations, pour faire reculer sa frégate en l'éloignant du *Québec*. Il était temps de faire cette manœuvre, à laquelle on fut heureusement aidé par quelques Anglais qui se sauvèrent à bord à la nage; car *le Québec*, par l'effet du vent qui agissait

Fig. 7, et la grande planche sur les flammes comme sur des voiles, ayant fait une abattée sur babord, s'entraversa sous le beaupré de *la Surveillante*, qui, si elle n'eût reculé, aurait été infailliblement abordée par les porte-haubans de misaine, et, sans moyens pour se dégager, aurait brûlé avec la frégate anglaise.

Les focs et leurs gréements qui pendaient au au bout-dehors de beaupré, ayant pris feu, les gardes de la marine avec des matelots se portèrent hardiment avec des haches pour couper tout ce qui était embrâsé : ce travail était accompagné d'un grand danger; car il fallait s'avancer au bout du beaupré, presque au-dessus de la frégate anglaise en feu, du bord de laquelle quelques canons échauffés partirent d'eux-mêmes, et envoyèrent boulets et mitrailles à bord de la frégate française, qui se trouvait

présenter le devant au travers *du Québec*; plusieurs de ces mitrailles élongeant ainsi *la Surveillante*, quelques matelots en furent atteints, et entre autres un matelot anglais, qui, déja blessé à bord de sa frégate pendant le combat, venait de se sauver avec peine à la nage.

Le feu s'était déja communiqué à la poulaine de *la Surveillante*, lorsqu'on vint avertir M. du Couëdic que l'eau gagnait dans la cale par les trous qu'avaient faits les boulets à la flottaison. Il fit gréer les pompes, dont deux seulement se trouvèrent en état d'agir; il ordonna de clouer des plaques de bois aux ouvertures extérieures des trous des boulets à fleur d'eau; mais ces bonnes dispositions, par la longueur de leur exécution et le peu de bras en état d'agir, obligés d'ailleurs de se partager entre le danger de brûler et celui de couler, produisirent peu d'effets dans le moment.

Le bruit du canon avait presque fait cesser le vent. La frégate anglaise s'avançait lentement. Aussitôt qu'elle eût dépassé le devant de *la Surveillante*, M. du Couëdic fit changer l'action des rames, qui jusqu'alors tendait à faire reculer la frégate : il les fit agir pour la faire avancer. Les Anglais, dont le nombre augmentait, furent d'un puissant secours pour ce travail; ils se portaient par-tout avec activité,

intelligence, et obéissance pour l'exécution des ordres de M. du Couëdic, qu'ils considéraient et respectaient déja comme leur chef.

Plusieurs Anglais furent recueillis par un canot, que le cutter *le Rambler* envoya au secours, malgré son grand éloignement, qui l'empêcha de faire un second voyage.

Le Québec, continuant à marcher, passait à babord de *la Surveillante*, en l'élongeant à bord opposé, mais si près et si lentement que la chaleur de ses flammes faisait fumer et fondre le goudron des préceintes, et qu'il fallait jeter continuellement de l'eau sur le bord extérieur, pour l'empêcher de prendre feu.

Un instant *le Québec* s'arrêta et se rapprocha de *la Surveillante*. La crainte de voir ces deux bâtiments s'aborder et brûler ensemble, causa un moment de frayeur général ; mais M. du Couëdic, avec son jugement toujours présent, s'aperçut que la cause de ce rapprochement si inattendu et si inquiétant était que *le Québec* se trouvait retenu par quelques débris de mâture encore attachés à *la Surveillante*, par leurs gréements. Il les fit couper; *le Québec*, ainsi dégagé, put continuer à s'éloigner.

L'horreur de cette position était encore augmentée par le spectacle déchirant et les cris de désespoir des malheureux Anglais qui, pour

éviter les flammes, se tenaient quelque temps suspendus, par les manœuvres, en dehors de leur frégate, en appelant vainement un secours impossible à leur donner, et qui bientôt épuisés de fatigues, atteints par les flammes qui sortaient des sabords, et obligés par l'ardeur du feu de lâcher les cordages qu'ils tenaient, tombaient à l'eau et disparaissaient : plusieurs de ces infortunés furent assez forts et assez heureux pour gagner en nageant les débris qui flottaient entre les deux bâtiments, et sur lesquels M. du Couëdic faisait jeter des cordages, qui servaient à monter à bord ceux qui pouvaient les saisir : ce fut ainsi que quarante-trois Anglais parvinrent à être sauvés de l'incendie de leur frégate.

Vers cinq heures, *le Québec* sauta en l'air, Fig. 8.
et disparut en lançant ses débris enflammés, dont plusieurs tombèrent à bord de *la Surveillante*, qui n'était éloignée *du Québec* que de quarante à cinquante toises. Ce ne fut pas sans risque de mettre le feu à bord, qu'on parvint à éteindre ces débris, ou à les rejeter brûlants à la mer.

Enfin, échappé au danger du feu, il fallait s'occuper du péril où l'on était encore de couler bas : la frégate avait déja commencé à enfoncer par la quantité d'eau qui était entrée par les

trous-à-l'eau mal bouchés ; la précipitation et d'autres services ayant empêché que les plaques extérieures fussent bien clouées : on avait été obligé de sortir les blessés de la cale, et de les placer sur le pont, pour ne pas les exposer à y être noyés. Un peu plus tard, le nombre de ces voies d'eau augmentant à mesure que la frégate eut calé davantage, il eût été impossible de l'empêcher de couler.

M. du Couëdic, surmontant la douleur de ses blessures et la faiblesse occasionnée par la perte de son sang, continuait de donner ses ordres. Dans ses regards, toujours fermes et rassurants, l'équipage puisait son courage, sa confiance, et son espérance. Il ordonna d'enfoncer les cloisons, de faire des puits, de former des chaînes, et de faire agir les deux seules pompes qui pouvaient servir. Tous se mirent à l'ouvrage, Français et Anglais, les blessés mêmes : bientôt le succès répondant à l'activité et au courage, on vit que l'eau n'augmentait plus ; l'espérance faisant place à la crainte, le travail se continua avec plus de force et d'ardeur ; l'eau diminua, et enfin la cale fut entièrement vidée ; et les trous-à-l'eau se trouvant au-dessus de la flottaison, on put travailler à clouer les plaques plus solidement, et à les garnir d'étoupes pour empêcher l'eau de pénétrer.

Ainsi rassurés sur le danger de couler, comme on l'avait été sur celui de brûler, par la présence d'esprit de M. du Couëdic, Français et Anglais, le regardant comme leur sauveur, se félicitaient de ce que la divine Providence leur avait donné un chef aussi bon que brave. Il fit réunir les Anglais autour de lui pour s'informer du sort de leur commandant. Il apprit que le capitaine George Farmer, déja mortellement blessé de deux balles dans le corps, l'avait encore été par la chûte de la mâture ; qu'il était cependant constamment resté sur son pont ; que lorsque le feu eut atteint toutes les parties du bâtiment, il avait ordonné de faire conduire, par parties, l'équipage anglais à bord de la frégate française, dans un canot qu'il avait fait mettre à l'eau avant le combat ; que son premier lieutenant sir Roberts, également blessé, l'avait vivement sollicité de s'y embarquer ; mais que le capitaine Farmer, fermement décidé à ne sortir que le dernier, ou à périr avec sa frégate, avait impérieusement ordonné qu'on fît partir le premier transport : que ce canot, surchargé par la quantité de gens qui s'y précipitèrent, avait coulé en débordant, et disparu avec ceux qui s'y étaient embarqués ; et qu'enfin on avait perdu de vue dans les flammes le brave capitaine Farmer, qui périt ainsi, victime de son huma-

nité et de sa fidélité à remplir ses devoirs de commandant.

M. du Couëdic exprima la douleur qu'il ressentait d'une fin si cruelle, et ses regrets de n'avoir pas eu l'extrême bonheur de sauver, de conserver à la gloire un homme pour lequel il se sentait pénétré d'une si haute estime. S'adressant ensuite à tous les Anglais qui l'entouraient, il leur dit que leur frégate ayant péri avec son pavillon flottant, ils ne seraient pas traités comme prisonniers, et que, recueillis d'un naufrage, ils avaient droit aux secours de l'hospitalité qui leur seraient prodigués avec empressement; que les Français, dignes admirateurs en tout temps des vertus militaires, et de ceux qui, sensibles à la voix de l'honneur, sacrifiaient leur vie pour remplir leur devoir avec autant de courage qu'ils l'avaient fait, venaient d'être témoins de la noble défense de leur pavillon ; que les Anglais seraient donc traités et estimés comme des frères. Il les remercia ensuite de la soumission et de la confiance avec lesquelles ils avaient travaillé au salut de sa frégate, en obéissant à ses ordres : ces paroles d'estime et de consolation touchèrent les Anglais, qui en témoignèrent leur reconnaissance en embrassant les matelots français, et en leur serrant les mains.

Après cette scène touchante de considération et d'estime mutuelles, tout danger étant cessé, M. du Couëdic, dont les forces étaient épuisées, autant par l'effet de ses blessures, que par les efforts qu'il avait faits sur lui-même pour maintenir le calme, la confiance et l'espérance parmi son équipage, au milieu des dangers si pressants auxquels il venait d'échapper, sentit que, sa présence n'étant plus nécessaire, il pouvait confier le détail du commandement à un de ses officiers. M. de la Bentinaye, son premier lieutenant, à qui on venait de faire l'amputation du bras droit, était hors d'état d'en être chargé, M. le chevalier de Lostanges, second officier, quoiqu'il eût eu un œil emporté, était remonté du poste des blessés sur le pont, au moment du dématement; mais affaibli par le sang qu'il avait perdu et qu'il perdait encore, obligé de se retirer pour faire continuer son pansement, que son zèle avait fait interrompre, il pria M. du Couëdic de charger du commandement provisoire M. Dufresneau, officier auxiliaire, les autres ayant été tués ou blessés grièvement. M. du Couëdic nomma donc M. Dufresneau pour être chargé du commandement; et l'honorant ainsi d'une confiance dont cet officier était digne, il lui enjoignit de prendre tous les moyens pour conduire la frégate dans

le port le plus voisin. Il lui recommanda les blessés et les Anglais, et se fit ensuite porter dans sa chambre. Tout l'équipage, alors réuni autour de lui, Français et Anglais, touchés de son état et de ses dernières paroles de bonté et d'humanité, gardant une attitude et un silence respectueux, faisant dans leur cœur des vœux pour son rétablissement, l'accompagnèrent de leurs regards, où se peignaient l'inquiétude et la reconnaissance.

Les matelots français, à l'exemple de leur capitaine, voulant témoigner aux Anglais l'intérêt fraternel dont ils étaient animés, s'empressèrent de les inviter à choisir, dans leurs habillements, ceux qui leur plairaient; car ces malheureux, venus à la nage, et occupés à un travail non interrompu, n'avaient pensé qu'au salut général, et étaient restés nus comme ils s'étaient sauvés.

Il était environ six heures lorsque, tout danger étant dissipé, le capitaine se retira; ainsi le combat et les inquiétudes qui l'avaient suivi avaient duré sept heures, pendant lesquelles Français et Anglais avaient lutté contre le triple danger du fer, du feu et de l'eau, avec une égale portion de gloire, puisque le combat, avec des pertes presque égales, n'avait cessé que par l'accident du feu, et que les quarante-

trois Anglais avaient, par leur nombre, leur activité et leur zèle, tout autant contribué au salut de la frégate, que les Français même, réduits à une quantité de gens en état de travailler à-peu-près la même que celle des Anglais réfugiés. On peut même assurer que, si l'incendie *du Québec* n'avait pas fait discontinuer le combat, ou, si ses mâts fussent tombés, comme ceux de *la Surveillante*, du côté opposé où l'on se battait, au lieu de tomber sur le pont, et d'empêcher le service de la batterie; d'après la fermeté et la valeur des deux capitaines, qui ne pensèrent jamais à la possibilité de se rendre l'un à l'autre, on en serait venu à l'abordage, ainsi que M. du Couëdic l'avait déja ordonné. Alors l'acharnement d'un combat, pour ainsi dire corps à corps, aurait empêché de songer à l'eau qui remplissait les cales des deux bâtiments, et les deux équipages se fussent noyés en combattant. On remarqua en effet que *le Québec* s'enfonçait en brûlant; et, sans le puissant secours des Anglais, l'équipage de *la Surveillante* était trop peu nombreux après les pertes qu'elle avait éprouvées après le combat pour échapper au double danger du feu, et sur-tout de l'eau, qui donna le plus d'inquiétude et de travail.

Pour mettre *la Surveillante* en état de faire

route, M. Dufresneau fit ajuster des mâteraux aux tronçons des bas mâts, coupés à dix pieds au-dessus du pont; on y gréa de petites voiles; et la frégate put ainsi marcher et être dirigée, le gouvernail et sa barre n'ayant reçu aucun dommage.

Le vent était N. E. petit frais, la mer belle, le temps beau, l'île d'Ouessant restant au sud à la distance de quinze lieues. On prit donc cette direction : la frégate, étant bonne marcheuse, et extrêmement allégée du poids de sa mâture et de tout ce qu'on avait jeté à la mer pour faciliter le sauvetage des Anglais, et tenir les coups à l'eau le plus haut possible au-dessus de la ligne de flottaison, faisait encore jusqu'à une lieue à l'heure.

Ce ne fut qu'au commencement de la nuit que l'équipage, à jeun depuis huit heures du matin, put prendre de la nourriture, et se livrer au repos. Le besoin en était si grand et si général, qu'à peine le service du gouvernail pouvait se faire, quoiqu'on eût la précaution, pour ne pas exposer les timoniers à se laisser gagner par le sommeil, de les remplacer souvent à la barre. Français et Anglais indistinctement faisaient cet important service, tant la confiance, fondée sur l'estime, était bien établie! Les malheureux blessés et les chirurgiens

qui leur prodiguaient les soins les plus empressés, furent les seuls qui ne participèrent pas à un repos si bien mérité, après une journée aussi fatigante. Le sommeil devait encore calmer, atténuer les inquiétudes que les Anglais avaient sur le sort de leurs malheureux compatriotes, dont une partie avait été abandonnée sur les débris, malgré les secours qu'on s'était empressé de leur donner, et qui pouvaient être recueillis par les deux cutters *l'Expédition* et *le Rambler*. L'autre partie avait péri dans les flammes et par l'explosion *du Québec* avec tous les blessés.

Ce repos si nécessaire et ce calme général furent cependant un instant suspendus par l'arrivée du cutter *l'Expédition*, qui rallia *la Surveillante* à onze heures du soir, se dirigeant sur le fanal que M. Dufresneau avait fait mettre au mât de pavillon.

M. de Roquefeuil rendit compte qu'il avait engagé, avec le cutter anglais, un combat dans lequel il avait eu trente hommes tués ou blessés; que son second, M. le Prince, avait été tué; qu'aussitôt qu'il avait vu les deux frégates démâtées, et que du cutter anglais il partait un canot qui se dirigeait sur la frégate anglaise, il avait fait cesser le feu; que l'ennemi en ayant fait autant, tous deux s'étaient dirigés

vers les frégates; qu'immédiatement après, voyant *le Québec* en feu, il avait voulu mettre son canot à la mer pour arriver plus promptement au secours des Anglais; mais que, par le mauvais état de ce canot et de sa mâture fracassés par les boulets, son gréement coupé, haché par les mitrailles, son équipage diminué de moitié, trop faible pour faire cette manœuvre à bras, il avait été réduit à armer des rames qui le firent avancer lentement, vu le calme et la houle, vers les débris sur lesquels, à l'entrée de la nuit, il avait aperçu des Anglais; que dirigé dans l'obscurité de la nuit par les cris de ces malheureux, à qui l'espoir d'être sauvés avait rendu des forces pour appeler du secours, il était parvenu, à l'aide de cordages, à en sauver huit, parmi lesquels était sir Roberts, le premier lieutenant de la frégate anglaise, celui qui, après avoir vainement sollicité le capitaine Farmer de s'embarquer, poursuivi lui-même par les flammes, au milieu desquelles ce brave capitaine avait péri, s'était jeté à la mer, et, malgré une fracture au bras, avait pu atteindre à la nage les débris où l'expédition l'avait heureusement recueilli. M. de Roquefeuil ajouta que les Anglais qu'il avait sauvés lui avaient appris que plusieurs, épuisés de la fatigue de se tenir sur les débris

que les vagues faisaient vaciller, s'étaient noyés; qu'à l'entrée de la nuit, il avait perdu de vue le cutter *le Rambler*, se dirigeant aussi sur des débris éloignés, où il avait vu d'autres malheureux, et qu'il espérait qu'il arriverait à temps pour les sauver.

Malgré le mauvais état de sa mâture, qui l'obligeait de ménager sa voilure, *l'Expédition* marchait mieux que *la Surveillante;* M de Roquefeuil proposa de la remorquer. M. du Couëdic, à qui on rendit compte de son rapport et de sa proposition, accepta son offre. Pendant que l'on passait et disposait les cordages nécessaires pour donner et recevoir la remorque, les Anglais, impatients d'apprendre des nouvelles de leurs compatriotes, s'appelaient, se questionnaient, témoignant leur douleur lorsque les noms qu'ils appelaient restaient sans réponse, et leur vive satisfaction quand ceux qu'ils appelaient leur répondaient. Il fallut de l'autorité pour mettre un terme à cette conversation, quoique d'un si grand intérêt pour eux, afin de retourner au repos si nécessaire aux équipages des deux bâtiments, et de leur rendre la force dont ils pourraient encore avoir besoin dans les accidents auxquels un bâtiment, dans l'état où se trouvait la frégate, pourrait être exposé si le temps changeait.

La Surveillante, en effet, était dans un tel état de délabrement et de fragilité, qu'elle aurait eu tout à craindre s'il fût survenu le moindre mauvais temps : l'agitation de la mer aurait occasionné à un bâtiment aussi lège, sans mâture, sans voilure pour se soutenir, de grands mouvements qui l'auraient extrêmement fatigué ; beaucoup de courbes, de baux, de bordages, ayant été rompus par les boulets, le bâtiment se trouvait presque sans liaisons ; les plaques extérieures, qui bouchaient les trous des coups à l'eau, auraient été emportées par les vagues ; les crocs ayant été enlevés avec les membres, les canons mal assujétis auraient roulé dans la batterie ; deux des pompes étaient entièrement coupées : toutes ces raisons, jointes au désordre de la nuit, la fatigue de l'équipage, et sur-tout l'absence du capitaine, hors d'état de paraître sur son pont pour rassurer les matelots, eussent infailliblement causé la perte de la frégate, qui aurait coulé par la quantité de voies d'eau qui se seraient successivement déclarées.

On avait encore à craindre la rencontre du plus petit bâtiment de guerre ennemi, dans la nécessité où l'on aurait été d'inviter les Anglais à rester dans la cale, ne pouvant, dans une telle circonstance, se servir de leur se-

cours, et pouvant compter seulement sur leur neutralité, sans les exposer. Le peu de poudre qui restait après le combat avait été noyé par ordre du capitaine, lorsque le feu prit à sa frégate; les canons, dont les affûts et les gréements avaient été hachés par les boulets, étaient hors d'état de servir; plusieurs sabords n'en faisaient qu'un, les bordages qui les séparaient ayant été enlevés par la quantité de boulets qui avaient frappé dans les intervalles; les coups avaient porté de si près, que la force du boulet enlevait le bordage, le membre, le vaigrage, et la courbe, tout à-la-fois; ne pouvant manœuvrer, ni augmenter de voiles, on ne pouvait se flatter d'échapper à l'ennemi par la retraite, en prenant chasse. Le cutter *l'Expédition* n'ayant que dix canons de 4 était trop faible et trop maltraité lui-même pour être d'aucun secours. Le plus petit bâtiment de guerre ou corsaire ennemi, manœuvrant autour de la frégate, lui aurait d'abord donné des bordées d'enfilade par la poupe et par la proue, sans qu'il fût possible de lui riposter un seul coup de fusil : venant ensuite à l'abordage, il aurait enlevé la frégate d'autant plus facilement, que l'équipage, réduit alors aux seuls Français, n'aurait eu que des sabres pour se défendre contre un ennemi ayant des armes

à feu : dans une semblable circonstance, on aurait cependant vu les Français vendre bien cher le sacrifice de l'accueil honorable qu'ils attendaient dans leur pays, et qu'ils sentaient avoir bien mérité.

Le naufrage eût été préférable à la honte d'amener un pavillon si glorieusement conservé. Heureusement ces inquiétudes furent vaines; et la divine Providence, protectrice des guerriers de toutes les nations qui sacrifient leurs vies pour faire leur devoir, permit que le temps se conservât beau, et le vent favorable. Pour lui en rendre grace, le capitaine fit faire sur le pont une prière pour ceux qui avaient péri, et pour ceux qui avaient survécu à tant de dangers. Les Anglais y prirent également part avec un grand recueillement. Cette prière finissait, lorsque, vers onze heures, on découvrit la terre : le cri qui l'annonça causa une joie générale; on se croyait déja à terre, et à l'abri de tout danger; peu après on reconnut que c'était l'île d'Ouessant; elle restait au sud, à cinq lieues de distance; lorsqu'on en fut plus près, des pêcheurs entourèrent le bâtiment : on ne leur permit pas d'aborder, de peur que les chocs de leurs bateaux ne déclouassent les plaques extérieures des coups-à-l'eau. Lorsqu'ils surent quelques détails sur les

événements du combat que la frégate venait de livrer, ils offrirent de donner leurs poissons à l'équipage, en tribut de sa valeur. Le capitaine, pour ne pas choquer leur délicatesse, permit qu'on en acceptât quelques-uns, et leur fit proposer de remorquer la frégate, restée presque en calme. Ils y consentirent avec enthousiasme; et dix de leurs meilleurs bateaux, se rangeant en ligne devant *la Surveillante*, la firent marcher si vîte en ramant de toutes leurs forces aux cris répétés de *Vive le Roi*, qu'au coucher du soleil on atteignit la rade de Camaret, où on mouilla.

Les signaux de la côte ayant déja annoncé la vue d'une frégate française désemparée, se dirigeant vers Brest, le commandant de la marine avait expédié à sa rencontre une corvette avec des matelots, des ouvriers, et tous les secours nécessaires aux blessés; le commandant de la flotte avait détaché des chaloupes et des canots pour donner la remorque. Ces secours arrivèrent au milieu de la nuit; mais, pour ne pas troubler la tranquillité de l'équipage, et pour empêcher que les embarcations, en abordant, heurtant ou frottant contre le bord, ne déclouassent les plaques extérieures, et ne fissent renouveler les voies d'eau, on ne permit de

monter à bord que ce qui était nécessaire au service des blessés.

Le lendemain 8 octobre, à la pointe du jour, des matelots espagnols et français demandèrent la permission de monter à bord, pour travailler à lever l'ancre, à la place des matelots qui avaient combattu. Cette demande avait un principe trop noble pour être refusée. Elle fut accordée à un nombre égal d'Espagnols et de Français, qui se mirent aussitôt à l'ouvrage, ne permettant pas qu'aucun Français ni Anglais de *la Surveillante* touchassent à la manœuvre, leur disant qu'ils avaient assez fait pour la gloire, et qu'ils devaient leur laisser le plaisir de les remplacer.

On forma une double ligne des chaloupes et des canots qui devaient remorquer la frégate : on observa de mettre alternativement un bateau français et un bateau espagnol. Le premier bateau de la ligne de tribord fut un bateau espagnol, afin de faire les honneurs à la nation alliée : on attacha la remorque des deux premiers bateaux aux extrémités d'un grand tangon, placé en travers sur le gaillard d'avant; et, lorsque les deux lignes furent situées dans la direction que devait prendre la frégate, on leva l'ancre ; et les embarcations commencèrent à ramer, aux cris de *Vive le Roi*, qui

furent répétés par les nombreux habitants des campagnes, garnissant les deux côtés du goulet.

Ce fut ainsi que *la Surveillante,* précédée de près de cent chaloupes et canots, formant une double ligne en avant d'elle, tous ayant leurs pavillons français et espagnols, fit son entrée dans la rade de Brest : un soleil brillant ajoutait encore à la beauté d'un pareil spectacle, qui intéressait également le cœur et les yeux.

Il y avait dans la rade soixante-dix vaisseaux de ligne français et espagnols, un grand nombre de frégates, de corvettes et de bâtiments de transports ; tous s'étaient décorés de deux pavillons, l'un à la poupe et l'autre à la proue, en l'honneur de l'action brillante de M. du Couëdic. L'équipage de chaque vaisseau, près duquel passait *la Surveillante*, montait et garnissait les mâts, les vergues, et les manœuvres, et la saluait de trois cris, *Vive le Roi!*

Vers midi, la frégate mouilla vis-à-vis l'entrée du port. Elle fut aussitôt entourée d'une foule de petits canots, chargés des habitants de la ville, empressés d'apprendre des nouvelles de leurs parents et amis ; mais, pour éviter la confusion, ne pas fatiguer les blessés, et ne pas gêner le service, on ne laissa monter à bord que les premières autorités. Le commandant de la marine, M. le comte Duchaffault, et celui

de l'armée combinée, M. le comte d'Orvilliers, qui y étaient arrivés aussitôt que la frégate entra dans la rade, furent seuls admis à parler à M. du Couëdic, qui mettait autant de courage à souffrir avec résignation, qu'il en avait déployé pour vaincre ces mêmes douleurs, lorsqu'il ne fallait songer qu'à se fortifier lui et son équipage contre les dangers de toute espèce, et trouver dans sa fermeté et sa présence d'esprit les ressources nécessaires pour en triompher.

Des étrangers, que la curiosité de voir une flotte si considérable avait attirés à Brest, demandèrent à monter à bord de *la Surveillante;* cette permission fut accordée à M. le duc de Fitz-James, à madame la princesse d'Hénin, à madame la duchesse de Lauzun, et à M. Caze de la Bove, intendant de la province de Bretagne. On n'avait pas encore eu le temps de nettoyer entièrement le bâtiment, et d'en faire disparaître les traces de sang et les restes épars des glorieuses victimes d'un combat aussi meurtrier. Le pont de la frégate ressemblait à un champ-de-bataille, après une vive mêlée : il offrait un spectacle aussi intéressant pour la valeur militaire, que douloureux pour l'humanité : ce fut ce dernier sentiment que les dames éprouvèrent en montant à bord. Au premier mo-

ment, elles hésitèrent, et détournèrent les yeux de cet horrible spectacle auquel elles n'étaient point préparées; mais bientôt, faisant effort sur elles-mêmes, surmontant ce premier mouvement d'une émotion si naturelle, et raffermies par l'expression de bonheur et de gloire répandue sur la physionomie des matelots, elles se rassurèrent, et se firent montrer toutes les parties fracassées du bâtiment, se faisant rendre compte de toutes les particularités du combat, et donnant de justes éloges aux matelots sur leur bonne et courageuse conduite. Une d'elles ayant dit à un de ces braves marins qu'on l'avait assurée que le pavillon anglais était cloué à son mât (ce qui pourtant n'était pas vrai), le matelot lui répondit avec fierté : *Madame, le nôtre était cloué par l'honneur dans le cœur de notre brave capitaine.* Ces dames eurent même le courage de visiter le poste des blessés, et de leur dire des paroles de consolation et d'encouragement; elles leur laissèrent, en les quittant, des témoignages généreux de l'intérêt qu'ils leur avaient inspiré.

Il était environ deux heures lorsque M. du Couëdic, étendu sur un matelas, parut pour être descendu dans le canot du commandant de la marine. Tous les regards se fixèrent sur

lui; il se fit un silence respectueux; à l'instant où il quitta son bâtiment, tous les gens de son équipage, les blessés même, du fond de la cale, voulant exprimer leur reconnaissance pour la gloire qu'il leur avait acquise, le saluèrent de trois cris de *Vive le Roi*, qui furent répétés et continués par la foule des spectateurs garnissant les batteries et les quais.

M. du Couëdic, entouré de toutes les autorités de terre et de mer, et même de la ville, fut porté à son logement par les bombardiers de la marine, qui avaient recherché cet honneur, et lui avaient préparé un brancard orné d'emblêmes et de trophées.

Les embarcations de l'escadre furent chargées de conduire à terre les blessés; et pour que cet honneur fût plus généralement répandu, un canot ne se chargea que d'un blessé, officier ou matelot, français ou anglais; la considération et les égards étant également partagés entre eux, sans nulle distinction de nation.

Les Anglais, au nombre de cinquante, furent logés au quartier des troupes de la marine, où on leur prodigua tous les soins et les égards dus à la valeur militaire. Ils reçurent des habillements à leur choix; on leur distribua de l'argent: lorsqu'ils se promenaient dans la ville, ils attiraient les regards et les attentions des

habitants, qui les invitaient à entrer dans leurs maisons; plusieurs particuliers obtinrent la permission d'en loger chez eux, se faisant honneur de cette hospitalité.

M. de Roquefeuil logea chez lui sir Roberts, et lui prodigua tous les soins nécessaires à sa guérison.

Les matelots de *la Surveillante*, blessés ou non blessés, ayant eu la permission d'aller chez eux, furent remplacés par d'autres matelots sous les ordres de M. Dufresneau; le commandant de la marine, par égard pour la confiance dont l'avait honoré M. du Couëdic, et par la considération particulière que méritait cet officier, lui confirma le commandement provisoire de la frégate *la Surveillante*.

Outre les cinquante-un Anglais sauvés par les Français, le capitaine George du cutter *le Rambler*, sauva un mastersmate, deux mischipmens, et quatorze matelots. Un bâtiment danois, en vue lors du combat, eut l'humanité de se déranger de sa route, et de sauver treize hommes réfugiés sur les débris; ce qui porte à quatre-vingt-huit le nombre des Anglais échappés au combat et au naufrage, et à cent quatre-vingt-neuf environ, celui des glorieuses victimes qui périrent par le fer, le feu ou l'eau, pour l'honorable défense de leur pavillon.

L'équipage de *la Surveillante* était à-peu-près de la même force que celui du *Québec* : cent cinquante furent tués ou moururent de leurs blessures; soixante environ restèrent mutilés ou estropiés; et, parmi les soixante autres, quarante seulement se trouvaient en état d'agir, lorsque les Anglais montèrent à bord successivement jusqu'au nombre de quarante-trois, et prêtèrent un secours indispensablement nécessaire au salut de la frégate.

Aussitôt que le Roi fut instruit des détails du combat de *la Surveillante*, il combla de graces et d'éloges les officiers et les matelots. Il ordonna, à la demande de M. du Couëdic, que les Anglais fussent traités comme naufragés, qu'on leur fournît tout l'argent et autres secours dont ils auraient besoin, et qu'ils seraient conduits en Angleterre, sans échange, sur un bâtiment neutre frété en entier, tout exprès, pour cette mission, avec une lettre honorable pour eux, adressée par le commandant de la marine, au président du conseil de l'amirauté anglaise, les recommandant, comme ayant concouru au salut de ses sujets. Ces ordres furent exécutés avec l'esprit généreux qui les avait dictés. Lorsque tout fut disposé pour l'embarquement, sir Roberts, rétabli de sa blessure, alla prendre congé de M. du Couëdic, avec tous ses compa-

triotes, qui desirèrent voir pour la dernière fois celui à qui ils devaient la vie. On conçoit l'intérêt d'une pareille visite. Les sentiments d'honneur et de gloire étaient également exprimés, sentis, de part et d'autre. Tous, Anglais et Français, avaient couru les mêmes dangers, et les avaient bravés avec le même courage. Sir Roberts témoignait sa reconnaissance et celle de ses compatriotes à M. du Couëdic, pour avoir si généreusement sauvé le plus d'Anglais qu'il avait pu; et M. du Couëdic remerciait les Anglais pour lui et pour tout son équipage, d'avoir concouru si activement à sauver sa frégate, qui aurait péri indubitablement sans leur secours.

Au moment du départ, les habitants de toutes les classes rivalisèrent d'attentions, de présents, afin que les Anglais pussent conserver et propager dans leurs pays le souvenir de la générosité et de l'hospitalité française. Les Anglais, attendris de tant de marques d'intérêt qu'ils avaient reçues pendant un mois de séjour à Brest, mêlèrent à leurs remerciements des larmes de reconnaissance.

Les blessures de M. du Couëdic donnèrent d'abord quelques espérances; celles de la tête étaient presque guéries : mais, malgré les douloureuses opérations, et tous les secours de

l'art, les chirurgiens ne purent extraire la balle qui, entrée dans le ventre, s'était logée dans les reins : elle y forma un dépôt dont les suites causèrent sa mort le 7 janvier 1780, trois mois après ses blessures. Terminant si glorieusement sa carrière militaire, M. du Couëdic emporta les regrets de toute la marine et d'une respectable famille, dont ses qualités l'avaient rendu l'idole, comme époux et père : ses dépouilles glorieuses, accompagnées par toutes les autorités civiles et militaires, furent portées à l'église paroissiale de Saint-Louis, et inhumées dans un caveau situé derrière et au pied du pilier de droite du maître-autel.

M. le chevalier du Couëdic avait quarante ans quand il mourut; le capitaine George Farmer en avait quarante-deux. Ainsi, ces deux capitaines, doués d'une égale valeur, et jouissant d'une grande réputation, périrent presque en même temps, en se livrant, avec des forces égales, le combat le plus meurtrier et le plus mémorable dans l'histoire de la marine anglaise et française, et qui se termina en laissant la victoire indécise et une gloire égale pour les deux nations. L'un et l'autre ont laissé dans les fastes de leur marine un nom glorieux, que l'on cite pour exemple aux jeunes marins, leurs compatriotes, et dont la France et l'Angleterre

s'honorent également d'avoir fourni les illustres modèles.

Ils ont laissé chacun des fils dans la carrière militaire ; ils ambitionnent également de se rendre dignes de la gloire attachée à leur nom. Deux fils du capitaine George Farmer sont morts au service ; l'aîné servait dans la marine, et le second dans l'artillerie. Un fils de l'aîné, appelé George Farmer, a fait avec distinction les campagnes d'Espagne et de Portugal dans l'armée du duc de Wellington. Le fils de M. du Couëdic, fidèle à l'honneur, à son Roi, a servi et a été blessé dans le corps d'armée de S. A. Monseigneur le Prince de Condé, étant attaché à S. A. le duc d'Enghien en qualité d'officier d'ordonnance (1).

Après avoir fait connaître les particularités du combat mémorable de la frégate *la Surveillante*, on n'apprendra pas sans interêt les noms, les blessures, et les récompenses, des officiers de son état-major.

M. du Couëdic, lieutenant de vaisseaux et chevalier de Saint-Louis, après avoir reçu deux blessures à la tête, fut frappé d'une balle dans le ventre, et en mourut à Brest le 7 janvier 1780. Il obtint d'abord le grade de

(1) Il est actuellement lieutenant-colonel du régiment des dragons de la Saône.

capitaine de vaisseaux. Après sa mort, le Roi accorda à sa veuve une pension de 2000 francs, reversible à ses enfants; et à ceux-ci, au nombre de trois, une pension de 500 francs, leur promettant en tout temps une protection particulière.

M. le chevalier de Labentinaye, enseigne de vaisseaux, chargé du détail, eut le bras droit emporté, et resta, par une seconde blessure, estropié de trois doigts de la main gauche : il reçut la croix de Saint-Louis et une pension de mille francs.

M. le chevalier de Lostanges, enseigne de vaisseaux, chargé du commandement de la batterie, eut l'œil gauche emporté par un éclat, et reçut deux fortes contusions, une au bras gauche, et l'autre au côté droit : il obtint la croix de Saint-Louis et une pension de 300 fr.

M. Vauthier, officier auxiliaire, fut blessé d'un éclat de bois à la poitrine et au bras droit, dont il perdit l'usage; il fut fait lieutenant de frégate dans la marine royale, et reçut une gratification de 2400 francs pour aller aux eaux se rétablir de ses blessures; et, quelque temps après, il fut fait capitaine de brûlot.

M. Dufresneau, officier auxiliaire, eut le brevet de lieutenant de frégate dans la marine royale; peu après il eut un commandement, et fut fait capitaine de brûlot.

M. Pinquière, officier auxiliaire, fut tué sur le gaillard d'avant. Un trait particulier du courage de ce malheureux jeune homme mérite d'être recueilli : tout en expirant, il cherchait encore à obéir à un ordre qu'il venait de recevoir de M. de Labentinaye, qui commandait au poste où il était.

Les trois gardes de la marine étaient neveux de M. du Couëdic; ils ne furent pas blessés pendant le combat, mais ils ont péri glorieusement tous les trois en combattant, savoir :

M. Duvergier fut fait enseigne de vaisseaux après le combat. Émigré avec le corps de la marine en 1791, il fit la campagne de 1792; il passa en Angleterre, où il fut employé dans l'armée de M. le comte Dervilly, en qualité de capitaine des grenadiers du régiment du Dresnay : à l'affaire de Quiberon, en 1795, il eut une cuisse emportée, et mourut sur le champ de bataille.

M. du Couëdic l'aîné, fait enseigne de vaisseaux après le combat de *la Surveillante*, fut embarqué en 1780 sur la frégate *la Charmante*, qui se perdit la nuit, et pendant un coup de vent, sur les rochers des Saints, à l'entrée de Brest; il se sauva, lui vingtième, de ce cruel naufrage; il fut ensuite embarqué sur la frégate *la Nymphe*, commandée par M. Durumain; et, combattant à l'abordage contre la frégate an-

glaise *la Flora*, en sautant à bord de l'ennemi, il tomba entre les deux bâtiments, et fut écrasé.

M. le chevalier du Couëdic fut fait enseigne de vaisseaux après le combat.

Émigré en 1791 avec le corps de la marine, il fit la campagne des Princes dans le régiment d'infanterie de la marine, commandé par M. le comte d'Hector; en 1793, il passa en Russie, et fut admis, avec la considération que méritait son nom, dans le corps de la marine; en 1804, il rentra en France; et le 24 juin 1815, s'étant mis dans les rangs de l'armée royale, il fut tué à Auray, d'une balle qui lui traversa la poitrine.

L'action de valeur et d'intrépidité du pilote Le Mancq fut aussi récompensée par la décoration d'une médaille d'or, attachée avec un ruban de la même couleur que celui de la croix de Saint-Louis : sur cette médaille était gravée l'action qui la lui avait méritée.

M. le vicomte de Roquefeuil, commandant le cutter l'*Expédition*, fut fait chevalier de Saint-Louis.

Lorsque le Roi eut appris la mort de M. du Couëdic, non-seulement il répandit sur sa famille des marques de sa bienveillance, mais, voulant que sa mémoire passât à la postérité, il ordonna qu'un monument glorieux fût érigé sur sa tombe.

Parmi plusieurs dessins qui furent proposés, celui de M. Trouille (1) fut approuvé par le Roi; il fut exécuté et posé en 1780, l'année même de la mort de M. du Couëdic.

Il représentait, en relief de six pouces de saillie, en marbre noir, un tombeau surmonté d'une pyramide; il fut appliqué contre le pilier au-dessus du caveau de M. du Couëdic. Sur la face extérieure du tombeau était l'inscription suivante :

« Ici repose le corps de messire Charles-Louis du « Couëdic de Kergoualer, chevalier de l'ordre royal « de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi, né « au château de Kerguelenen, paroisse de Pouldrégat, « diocèse de Quimper, le 17 juillet 1740. Mort le « 7 janvier 1780, des suites des blessures qu'il avait « reçues dans le combat mémorable qu'il a rendu « le 6 octobre 1779, commandant la frégate de S. M. « *la Surveillante*, contre la frégate anglaise *le Québec*.

« Ce monument a été posé, par ordre du Roi, « pour perpétuer le nom et la mémoire de ce brave « officier. »

Les lettres et les ornements étaient en bronze doré.

Au-dessus du tombeau, au pied de la pyramide, s'élevait l'écusson des armes de M. du Couëdic, orné d'attributs de marine, de guir-

(1) Aujourd'hui directeur des travaux maritimes à Brest.

landes de chêne, et de la croix de l'ordre de Saint-Louis (1).

Rien n'étant plus puissant sur l'ame d'un Français, que les témoignages de satisfaction de son Roi, et l'intention de S. M. Louis XVI, de ce prince de douloureuse et sainte mémoire, ayant été que ce monument, glorieux pour la marine, fût aussi un motif d'encouragement pour les jeunes gens qui s'y destinaient, on grava, par son ordre, sur la face de la pyramide, ces mots remarquables :

« Jeunes élèves de la marine, admirez, imitez
« l'exemple du brave du Couëdic, premier lieutenant
« des gardes de la marine. »

Sur le sommet de la pyramide était posée une urne cinéraire, ornée d'une draperie.

Les dimensions de ce monument étaient de neuf pieds trois pouces de hauteur, sur trois pieds trois pouces de largeur.

Lorsque l'esprit de vertige de la révolution de 1789 se fut propagé jusqu'aux confins les plus reculés de la malheureuse France, ce mo-

---

(1) Il est à remarquer que l'écusson des armes de l'ancienne maison des du Couëdic représente une branche de trois feuilles de chêne, symbole de la force, de la valeur, et du civisme.

nument, témoignage de la munificence royale, élevé à la gloire d'un gentilhomme breton, excita la rage féroce de ces scélérats stipendiés, presque tous étrangers, qui échappés des prisons, ou gens flétris, vils instruments révolutionnaires, obéissant à des monstres inconnus, parcourant les provinces, et semant par-tout le trouble et la dévastation.

Une horde de ces brigands vint à Brest en 1793, et osa mutiler ce pieux monument, pour lequel cependant les voûtes sacrées de l'édifice religieux qui le recouvrait, devaient donner encore plus de vénération; on doit rendre justice aux habitants de la ville de Brest, en disant qu'ils ne participèrent pas à cette profanation. Toujours animés par ce caractère de loyauté, de valeur et de fidélité bretonne, ayant sans cesse présente à leur mémoire la gloire de M. du Couëdic, fiers d'en posséder les restes, se regardant comme responsables envers la postérité de la conservation d'un monument érigé en faveur d'un de leurs compatriotes; unis au corps de la marine, commandé par M. le contre-amiral Caffarelli, ils demandèrent souvent, et obtinrent enfin en 1805, la permission de restaurer, à leurs frais, le monument de M. du Couëdic; mais, par des ordres supérieurs, l'inscription fut changée en celle qui suit:

« Ici repose le corps de M. Charles-Louis du « Couëdic de Kergoualer, militaire décoré, capitaine « de vaisseaux, mort le 7 janvier 1780, des suites des « blessures qu'il avait reçues, dans le combat mémo- « rable qu'il a rendu le 6 octobre 1779, commandant « la frégate de l'état *la Surveillante*, contre la frégate « anglaise *le Québec*. Ce monument, posé pour honorer « un brave guerrier, fut mutilé dans des temps mal- « heureux : les habitants du Finistère, pleins de res- « pect pour l'armée navale, et pour la mémoire de « du Couëdic, l'ont fait restaurer en l'an XIII (1). »

M. le vice-amiral Ganteaume, commandant en rade de Brest, témoigna la part qu'il prenait à cet acte de générosité, dicté par un sentiment de gloire qu'il partageait (2).

Il écrivit la lettre suivante, en date du 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805), à M. Miolis, alors préfet du département du Finistère :

« Monsieur le Préfet,

« Le brave du Couëdic vivait dans la mé-

---

(1) L'exécution en fut confiée à M. Goury, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département.

(2) En 1815, M. le comte de Ganteaume a mérité la bienveillance et les éloges de S. M. par le zèle et le dévouement qu'il déploya à Toulon lorsque, quittant volontairement sa paisible retraite, excité par son amour pour la cause du Roi, il vint y exposer sa vie pour faire arborer le pavillon blanc et la cocarde blanche.

« moire des marins français, et tous formaient « le vœu de voir se relever un monument con- « sacré à sa gloire; mais vos concitoyens les « ont prévenus dans l'émission de ce vœu; il « ne leur reste plus que des témoignages de « reconnaissance à exprimer.

« Dites aux bons et loyaux habitants du Fi- « nistère, et particulièrement à ceux de la ville « de Brest, que les marins de l'armée, que j'ai « l'honneur de commander, auront constam- « ment présent le bel exemple qui leur a été « donné par M. du Couëdic, et que, si jamais « ils le perdaient de vue, l'hommage honorable « qui vient d'être rendu à sa mémoire suffirait « pour le leur rappeler. »

Mais, en 1814, la divine Providence, sensible enfin à l'état déplorable où des tyrans, sous différentes dénominations, avaient réduit la France, lui rendit ses légitimes souverains, et permit que ce monument de la bienveillance royale, détruit l'année même du renversement du trône, fût rétabli dans son premier état.

M. le comte de Marigny, exemple révéré de la constante fidélité à son Roi, et de toutes les vertus sociales et militaires, nommé au commandement de la marine à Brest, voulant réunir l'esprit des différents partis par un sentiment

commun de gloire et de reconnaissance envers le Roi, demanda et obtint la permission de faire rétablir le monument de M. du Couëdic, dans son premier état, tel que l'infortuné Louis XVI l'avait fait ériger.

Si le jour de cette restauration fut un jour de triomphe et de bonheur pour les anciens et fidèles serviteurs du Roi, il fit naître aussi dans le cœur de tous ceux qui ne servaient que depuis la révolution, un sentiment d'admiration et de vénération pour le Roi, qui, à son arrivée au trône, s'occupait ainsi de la gloire de la marine. L'enthousiasme fut général, sur-tout parmi les officiers; chacun se promettant de pouvoir mériter, un jour, par une action de valeur éclatante, une distinction aussi honorable que celle que M. du Couëdic s'était acquise.

NOTES ET PIÈCES

RELATIVES

A M. DU COUËDIC.

M. le chevalier du Couëdic de Kergoualer, entra par goût au service de la marine, en 1756. On était alors en guerre contre les Anglais. A son début, il soutint, avec un sang-froid et un courage au-dessus de son âge, tout ce que la guerre a de plus terrible : combats opiniâtres, naufrages, et peste; car il était dans l'escadre de M. Dubois de la Motte, qui porta ce fléau à Brest. Pendant la paix, M. du Couëdic fut toujours en activité, embarqué, ou employé à l'instruction des gardes de la marine. Il y avait peu de temps qu'il était revenu d'un long voyage dans l'Inde, lorsqu'en 1778, première année de la guerre de l'Amérique, M. de Sartine, alors ministre de la marine, sur la recommandation des officiers supérieurs, lui confia le commandement de la frégate *la Surveillante*, armée à Lorient. M. le comte d'Orvilliers, qui était destiné à commander la première des escadres de cette guerre, lui en fit son compliment dans la lettre suivante :

« Vous devez à vous-même, mon cher du Couëdic, « à votre zèle et à votre façon de servir, bien plus « qu'à mon amitié pour vous, l'estime distinguée que « le ministre vous a accordée. Je n'ai rien fait que « seconder ses vues, en applaudissant au commande- « ment qu'il vous a destiné. Je vous fais mon com- « pliment de la justice qu'il vous rend, et qu'il est « dans la disposition de vous rendre toujours. Je serai « empressé, en toute occasion, à lui rappeler de si « justes engagements, et à vous donner des preuves « du très-sincère attachement avec lequel j'ai l'hon- « neur d'être, mon cher du Couëdic, votre très- « humble et très-obéissant serviteur.

« *Signé* d'Orvilliers.

« *Daté de Versailles, le* 30 *janvier* 1778. »

« * Aussi profond dans la théorie que dans l'art de « combattre, M. du Couëdic présida lui-même à la « construction de sa frégate : il déclara qu'*elle serait* « *son tombeau ou son char de triomphe*. Ses vues n'ont « été que trop remplies : elle devait être l'un et l'autre.

« A une physionomie heureuse, à un extérieur qui « prévenait en sa faveur, le chevalier du Couëdic,

---

* Discours prononcé aux états de Bretagne, en 1781, par M. l'abbé Prévost de Boisbili, ayant pour titre : *Éloge funèbre de très-braves, très-illustres, très-généreux guerriers et citoyens Bretons ; tous les officiers de terre et de mer auxiliaires gardes de la marine et volontaires, soldats et matelots, qui, depuis le commencement de la guerre, ont défendu au prix de leurs jours l'honneur du Pavillon français.*

« joignit une ame droite, un esprit juste et fin, un « cœur excellent, un caractère charmant; il avait l'a- « bord gracieux et la conversation très-agréable. Il » ne respirait que la gloire de son corps, et jouissait « de l'estime et de l'amitié de ses camarades.

« Citoyen bienfaisant, il était la ressource de tous « les malheureux qui avaient des enfants à placer. « Ami généreux, il ne refusa jamais un service qu'il « put rendre. Bon maître, ses domestiques l'ado- « raient. Père le plus tendre, quand il était à Quim- « perlé, il passait la plus grande partie des matinées « à jouer avec ses enfants, dont il était adoré.

« Pendant tout le temps qu'il eut, en qualité d'of- « ficier de la compagnie, l'inspection sur MM. les « gardes de la marine, il trouva le secret si rare de « se faire craindre et aimer tout-à-la-fois. Personne « ne traitait ses équipages avec plus de bonté que lui. « Au retour de l'escadre de M. d'Orvilliers, les vais- « seaux étaient remplis de malades; il n'en eut pres- « que point. Il faisait traiter les siens à son bord; il « ne permettait jamais qu'ils allassent respirer l'air « infect des hôpitaux : seulement quand il était en « rade, il faisait tous les jours mettre les convalescents « à terre, pour prendre l'air de la campagne; aussi « ne perdit-il personne. »

Avant de partir de Lorient, M. le chevalier du Couëdic pria une de ses sœurs, religieuse à Quimperlé, de faire donner, en cas d'événement, 600 fr. aux pauvres de la ville, et de plus, d'en faire habiller douze autres.

Lorsqu'il fut question d'embarquer les matelots destinés à composer l'équipage de *la Surveillante*, il s'en présenta trois fois plus qu'il n'en fallait; il choisit les meilleurs de Lorient et des environs, tous parents ou amis entre eux; ainsi son équipage ne formait qu'une famille dont M. du Couëdic était le père : officiers, matelots, et soldats, étaient heureux de servir sous ses ordres.

A la première sortie, *la Surveillante* fit partie de l'escadre de M. le comte d'Orvilliers, et se trouva au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. Elle fut ensuite en croisière tout l'hiver, pendant lequel elle fit plusieurs prises de corsaires, entre autres celle du *Crache-Feu*, (*Spit-Fire*) dont l'artillerie consistait en vingt caronades de 18, mises en usage pour la première fois par les Anglais, et qui, depuis ont été généralement adoptées avec tant d'avantage par toutes les nations, à bord des bâtiments de tous les rangs. Le capitaine du corsaire, connaissant l'avantage qu'il avait de lancer beaucoup de mitraille et de faire un feu très-vif, avec peu d'hommes, cherchait à s'approcher de *la Surveillante*. M. du Couëdic, comptant beaucoup sur l'habileté de ses canonniers, manœuvrait aussi pour écraser ce corsaire par son artillerie supérieure, en le serrant de près. *Le Crache-Feu* ne se rendit que quand il eût perdu les trois quarts de son équipage, et que toute son artillerie eut été démontée. On peut juger de la défense opiniâtre de ce corsaire, puisque *la Surveillante* eut douze hommes tués ou blessés, parmi lesquels M. Mo-

reau, officier auxiliaire, qui eut le bras droit emporté. Cette prise et le combat furent jugés assez importants, pour que M. de Sartine, par une lettre du 8 mai 1779, en témoignât sa satisfaction au capitaine et à l'équipage de *la Surveillante*.

M. du Couëdic était tellement pénétré et animé du bien du service du Roi, qu'il lui sacrifiait ses moyens de gloire personnelle. A la fin de la campagne de l'armée combinée française et espagnole, en 1779, les vaisseaux étaient tellement encombrés de malades, que plusieurs avaient de la peine à manœuvrer, et étaient hors d'état de faire le service de leur artillerie. M. le comte d'Orvilliers qui la commandait, ordonna aux frégates de donner une portion de leur équipage aux vaisseaux les plus maltraités par la maladie. M. du Couëdic n'hésita pas à donner à *la Ville-de-Paris*, cinquante hommes, pris parmi les plus robustes. Ces hommes, qui ne lui furent remplacés à Brest que par des matelots de nouvelle levée, lui auraient peut-être procuré dans son combat un avantage qui ne fut que balancé.

Avant de commencer le combat, lorsque tout le monde fut à son poste, M. du Couëdic, dont la piété égalait le courage, fit faire par son aumônier une courte exhortation dont le sens était, que servir son prince avec zèle et bravoure était se conformer à la volonté de Dieu, qui veillait à la conservation des braves guerriers, et punissait les ames timides. Un cri général de *Vive le Roi* fut le garant que chacun ferait bien son devoir; et le combat commença.

Lorsque, voulant profiter du désordre de l'ennemi, après son dématement, M. du Couëdic ordonna l'abordage, il en donna le commandement à ses trois neveux, gardes de la marine, leur disant gaîment : « Allons, mes chers enfants, c'est à vous à donner « l'exemple; pensez à maintenir la gloire de la fa-« mille. »

Ces jeunes gens, saisissant à l'instant des armes d'abordage, s'élançaient pour sauter à bord de l'ennemi, lorsque le feu s'y manifesta. L'ardeur guerrière fit alors place à l'humanité; et, au lieu d'ennemis à combattre, on ne vit plus que des hommes à sauver de l'incendie et du naufrage.

A la rentrée de *la Surveillante* à Brest, M. le comte d'Orvilliers alla voir à son bord M. du Couëdic, qui, jugeant l'inquiétude que le général avait pour la guérison de ses blessures, s'empressa de le rassurer en lui disant : *Ah! M. le Comte, que je vous ai d'obligation du glorieux accueil que vous faites à ma frégate. La satisfaction que j'en éprouve, calme mes douleurs, et rendra plus facile la guérison de mes blessures : votre visite me fait grand bien.*

Lorsque M. du Couëdic fut porté et installé dans son logement, tous les militaires s'empressèrent de lui faire visite en corps; mais ne pouvant être admis dans sa chambre, ils se contentèrent de laisser leurs noms. M. de Champagny, lieutenant-colonel, commandant le régiment d'Austrasie, écrivit la lettre suivante à la personne chargée de faire connaître l'état de M. du Couëdic.

« Messieurs les officiers du régiment d'Austrasie « auraient, Monsieur, le plus grand plaisir de voir « M. du Couëdic, de lui faire compliment sur la « manière héroïque avec laquelle il a combattu, et de « lui rendre tout ce qu'une conduite aussi valeureuse « peut mériter. Mais la crainte de le déranger fait « que mes camarades et moi nous remettons à un « temps plus heureux un devoir que nous impose « une action d'éclat. Nous nous contentons donc au- « jourd'hui d'envoyer demander l'état de sa précieuse « santé.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Datée de Brest, le* 9 *octobre* 1779. »

Le jour même de l'arrivée de *la Surveillante* à Brest, on avait expédié un courier extraordinaire à M. de Sartine. Le Roi fit écrire particulièrement à M. du Couëdic, le félicitant sur sa brillante action. Le ministre ajouta de sa main : *Je vous transmets avec plaisir la satisfaction de S. M. Je fais des vœux pour qu'elle vous conserve à son service, et je vous assure que j'ai pour vous beaucoup d'estime. Ne vous occupez que de votre santé, et jouissez de la gloire que vous avez acquise. Le Roi veut avoir de vos nouvelles.*

Versailles, le 12 octobre 1779.

Aussitôt que le combat et les blessures de M. du Couëdic furent connus dans sa ville natale de Quimperlé, les autorités civiles, réunies en assemblée

générale, s'empressèrent de lui en témoigner leur intérêt dans les termes suivants :

Extrait des registres des délibérations de la ville et communauté de Quimperlé, du 18 octobre 1779. Assemblée des notables bourgeois et habitants de la ville et communauté de Quimperlé, tenue en l'auditoire d'icelle, après le son de la campane, à la manière accoutumée, où présidait M. Forgeray, fils, et où assistaient MM. le Barbé, recteur, (curé) de Saint-Michel; Téguier, recteur de Saint-Colomban; Duvergier, Ducosquer, Durumel, Lalandezautée, procureur du Roi; l'Épine, Forget, Sauvée, Bosc, fils.

« M. le Maire, ayant remontré à la communauté « que la gloire que vient d'acquérir à juste titre « M. le chevalier du Couëdic, fait un honneur infini « à la Bretagne et particulièrement à la ville de « Quimperlé, qui a l'avantage de l'avoir vu naître « dans son sein ; que toute la France prend part à sa « gloire et à son accident; M. le Maire pense que la « communauté pourrait lui faire sur le tout un com- « pliment d'autant plus flatteur, qu'il serait général « et unanime : sur quoi il prie de déliberer, et a « signé, *Forgeray, fils.*

« La communauté partage vivement avec toute la « France, la gloire de M. le chevalier du Couëdic; « elle le complimente bien sincèrement à ce sujet; « elle désire vivement et lui souhaite d'en jouir bien

« des années, et que les nobles blessures qu'il a « essuyées pour la patrie, ne la privent point d'un « héros nécessaire à sa gloire; elle charge M. le Mai- « re de lui adresser la présente délibération : *ainsi* « *signé :* Lebarbé, recteur (1) de Saint-Michel; Téguier, « recteur de Saint-Colomban; Duvergier, Ducosquer, « Durumel, Lalandezautée, procureur du Roi; l'É- « pine, Forget, Sauvée, et Bosc, fils.

« *Certifié conforme au registre de la communauté* « *par le soussigné greffier*,

« ALBERT »

L'intérêt et l'inquiétude pour le rétablissement de M. du Couëdic étaient si généralement répandus, que M. le comte de Durfort, maréchal-de-camp, lui écrivit la lettre suivante, datée de Saint-Malo, le 8 novembre 1779 :

« Monsieur, on dit ici que nous pouvons espérer « votre conservation; j'attendais ce moment pour « vous dire le vif intérêt que j'y prends, quoique je « n'aye pas le bonheur d'être connu de vous. La « nation vous doit, Monsieur, la palme du courage; « tout militaire vous doit de l'admiration, et le Roi « vous doit de l'amitié : car Henri IV était l'ami d'un « brave homme. Je souhaite avec passion que vous « jouissiez long-temps de votre gloire; et, si le sang « que vous avez perdu pour la patrie, la prive de

(1) Curé.

« vos services, vivez au moins parmi nos guerriers;
« votre seule présence leur rappellera comment il
« faut vaincre ou mourir; et ainsi chaque minute
« de votre vie vous donnera de nouveaux droits à
« la reconnaissance des Français.

« *Signé* DURFORT. »

Au commencement de novembre, M. du Couëdic, se sentant mieux, espéra son entière guérison. N'étant occupé, dans son ame reconnaissante, que du desir de donner de nouvelles preuves de son dévouement au Roi, qui daignait lui témoigner tant de bonté et d'intérêt, demanda le commandement de sa même frégate : le ministre, en date du 14 novembre 1779, lui annonça que S. M., applaudissant à son zèle, lui accordait sa demande, et ajouta de sa main : *Le Roi s'informe toujours de vos nouvelles.*

* « Le chevalier du Couëdic conserva jusqu'à la fin
« un jugement sain; sa femme, ses frères, et ses neveux,
« ne quittaient pas sa chambre, entouraient toujours
« son lit de douleur. Il les appelait quelquefois les uns
« après les autres, et leur donnait à chacun les meilleurs
« conseils : pour les consoler, il disait qu'il mourait
« content, puisqu'il avait rendu à son Dieu et à son Roi
« ce qu'il leur devait. Il disait à ses amis, qu'il devait
« sa gloire aux braves officiers qui étaient sous son

* Discours de M. l'abbé de Boisbili aux états de Bretagne de 1781.

« commandement; il ne les revoyait qu'en versant des « larmes; il faisait écrire, pour eux, sous sa dictée, à « M. de Sartine, ministre de la marine, qui avait conçu « pour lui une estime particulière; les matelots, qui « avaient été blessés, ou qui s'étaient distingués dans « le combat, les veuves ou les enfants de ceux qui « avaient péri, tous, jusqu'au dernier mousse, avaient « part à sa recommandation : puis il disait avec une « aimable modestie : « *Auriez-vous jamais prévu que le* « *chevalier du Couëdic, cinquième ou sixième cadet, né* « *avec une fortune très-bornée, serait un jour devenu* « *un homme à protection.* »

« Héros et chrétien, M. du Couëdic ne sut jamais « trembler devant les ennemis de la patrie, ni rougir « de l'Evangile devant ceux de la religion; tel il avait « couru sans crainte au-devant de la mort, sur les pas « de la gloire, tel il la voit, avec la même fermeté, « s'approcher lentement sur les pas de la douleur. « Livré aux ressources incertaines d'un art dont les « succès sont fondés sur des tourments, dans les inter- « valles que lui laissaient ses douleurs, la pensée qui « l'occupait le plus était le souvenir de la fin cruelle « du capitaine et de l'équipage anglais, ainsi que le « souvenir plus doux de ceux qui, par ses soins, « avaient été sauvés du naufrage; c'était sur-tout la « mémoire du courage de ceux qui étaient morts en « combattant sous ses ordres. Les derniers caractères « que traça sa main mourante sollicitèrent des graces « pour leurs veuves et leurs enfants. Dès sa jeunesse, « il dévoua sa vie à sa patrie; en mourant il laisse à

« ses neveux ses exemples, sa tendresse à son épouse,
« à ses enfants la célébrité de son nom; et, remplis-
« sant les derniers devoirs de la consolante religion,
« pénétré de la plus douce piété, il rendit à Dieu son
« ame noble et pure, qui retourna tranquillement vers
« son créateur. Ainsi se termina la glorieuse carrière
« de M. du Couëdic, le 7 janvier 1780, trois mois
« après ses blessures.

« Si cette perte fut un deuil général pour la ville
« de Quimperlé, elle ajoute à l'honneur de ses fastes
« militaires : les noms de du Couëdic, de deux neveux
« du même nom, et celui de Duvergier, qui périrent
« ensuite aussi glorieusement que leur oncle, se joi-
« gnirent à ceux des *Damas*, *Geffroy*, *le Grand*, *le*
« *Prince*, *la Metterie*, *Boisrouvraye*, et *Pinquière*, qui
« tous attestent par leur mort courageuse, que toujours
« semblable à elle-même, toujours féconde en sujets
« également braves et dévoués, la patrie de Dugay-
« Trouin n'a pas dégénéré. »

Ce fut, par suite de ce sentiment de gloire acquise par leurs compatriotes, que les états de Bretagne prirent un arrêté en date du 22 novembre 1782, par lequel les portraits de M. du Couëdic et de M. Durumain seraient exposés à l'avenir dans la salle des états.

Aussitôt que le Roi fut instruit de la mort de M. du Couëdic, voulant perpétuer le souvenir de ses glorieux services dans sa famille, il accorda des pensions à sa veuve et à ses enfants; M. de Sartine annonça à madame du Couëdic cette nouvelle grace de

Sa Majesté, par la lettre ci-après datée de Versailles, le 19 janvier 1780.

« Je voudrais, madame, n'avoir point à vous an-« noncer des graces trop amères pour vous; mais, « puisque là fin glorieuse de M. du Couëdic ne laisse « à Sa Majesté que le triste avantage de répandre des « bienfaits sur sa famille, il faut qu'en mêlant mes « larmes avec les vôtres, je vous fasse part de ses in-« tentions. Sa Majesté vous a accordé deux mille livres « de pension, payable, à la fin de chaque année, sur « son trésor royal; et cinq cents livres de pension, « sur le même fonds, à chacun de vos trois enfants; « voulant aussi que votre pension de deux mille livres « leur soit reversible, par égale portion, dans le cas « où vous viendriez à leur manquer; c'est ainsi que « Sa Majesté a voulu honorer la mémoire d'un officier « qui a sacrifié sa vie en soutenant l'honneur du pa-« villon français. *Si d'ailleurs vos enfants sont suscep-« tibles d'autres graces, comme ils sont devenus les en-« fants de l'état, vous pouvez compter entièrement sur « la bienfaisance de Sa Majesté envers eux* (1), et sur

---

(1) Il est à remarquer que lord Sandwich, président de l'amirauté anglaise, en annonçant à la veuve du capitaine Farmer les graces du Roi pour elle et ses enfants, dont l'aîné fut créé baronnet, s'est servi *des mêmes expressions*, ne faisant que les rapporter telles que le roi d'Angleterre les avait employées lorsqu'il recommanda les fils du brave Farmer à S. A. R. le prince de Galles; ainsi les deux rois, tout en se faisant la guerre, avaient les mêmes sentiments de générosité.

« mon empressement à être utile à la famille d'un « homme dont le souvenir me causera toujours autant « d'admiration que de regrets. Je donnerai des ordres « pour vous faire indemniser de toutes les dépenses « que votre malheur vous a occasionnées. Je suis avec « respect, madame, votre très-humble et très-obéissant « serviteur.

« *Signé*, DE SARTINES. »

Le nom de M. du Couëdic était tellement révéré par toutes les classes de la marine, qu'en 1780, dans le naufrage de la frégate *la Charmante*, où son neveu du Couëdic était embarqué, un matelot, voyant un jeune homme, prêt à se noyer, le reconnut, et cria à ses camarades : *C'est un du Couëdic! dussions-nous périr, il faut le secourir.* Il fut ainsi ramené et sauvé à Brest, lui vingtième : le reste des officiers et de l'équipage périt : ayant déja eu le bonheur d'échapper au combat de *la Surveillante*, sans être blessé, ce jeune homme, comptant sur son bonheur, ne craignait plus aucun danger, et se livrait avec confiance à son zèle et à sa valeur ; mais l'année suivante, il fut victime de son intrépidité ; il était embarqué sur la frégate *la Nymphe*, qui combattit à l'abordage la frégate anglaise *la Flora*, et en sautant à bord de l'ennemi, il tomba entre les deux frégates , et fut écrasé ; l'autre du Couëdic, son frère , et M. Duvergier, également neveux de M. du Couëdic, ont été tués dans les combats d'Auray et de Quibéron, dans les rangs des royalistes.

C'est ainsi que M. le chevalier du Couëdic, par ses

conseils et son exemple, avait fait passer ses sentiments de valeur et de fidélité dans le cœur de ses trois neveux, dont la gloire particulière a ajouté, s'il est possible, à l'illustration du nom de leur oncle.

Le combat de *la Surveillante* et du *Québec*, faisant autant d'honneur à la marine anglaise qu'à la marine française, d'habiles artistes des deux nations s'empressèrent de consacrer, par leur pinceau et le burin, la représentation d'une action si mémorable : en France, on en a fait trois tableaux (1) et trois gravures : en Angleterre, deux gravures, représentant des moments différents du combat.

M. le maréchal de Castries, ministre de la marine, envoya à madame du Couëdic une des gravures d'un artiste anglais, avec la lettre ci-jointe, datée du 25 janvier 1781 :

« J'ai l'honneur, madame, de vous envoyer la gra-
« vure du combat de *la Surveillante* et du *Québec*,
« et je m'empresse de remplir les desirs de l'auteur,
« qui me l'a adressée, avec la lettre que vous trou-
« verez ci-jointe : je ne puis qu'applaudir à l'honneur
« qu'il rend à la valeur de M. du Couëdic, bien
« digne d'exciter l'admiration même de l'ennemi contre
« lequel il a combattu : j'ai l'honneur d'être votre
« très-humble et très-obéissant serviteur.

« *Signé*, CASTRIES. »

---

(1) L'esquisse d'un de ces tableaux est chez M. Grepin, premier peintre de marine.

Lettre de M. Barter, écrite en français, datée de Londres, le 20 décembre 1780.

« Madame, souffrez qu'en vous rappelant le souvenir « douloureux d'un époux illustre et dignement chéri, « je vous le présente dans le plus bel état de sa vie : « si, d'un côté, je renouvelle votre douleur; je crois, « de l'autre, vous en offrir la plus douce consolation « en cherchant à éterniser une action qui seule doit « rendre son nom immortel. C'est un hommage qui « vous est justement dû : et quand la postérité saura « que ce tribut fut payé par un étranger et un ennemi, « la gloire du vaillant du Couëdic n'en paraîtra que « plus complète : telle a été mon intention, et je « croirai avoir tout fait pour moi-même, si vous « daignez accepter cette faible esquisse du grand et « noble tableau que ce héros a montré à l'Europe « entière, en combattant un ennemi digne de lui. « Je suis avec bien du respect, madame, votre très-« humble et très-obéissant serviteur.

« *Signé*, BARTER. »

Le portrait de M. du Couëdic fut aussi gravé par un célèbre graveur italien, appelé Vangelisti, qui en envoya quelques épreuves à madame du Couëdic, avec la lettre suivante, datée de Paris, le 8 février 1782 :

« Madame, je ne me serais jamais attendu à l'hon-« neur que me procure le portrait que je viens de « graver d'un héros aussi intéressant que le devient

« M. du Couëdic à toutes les nations : je vous envoie,
« madame, des épreuves de mon ouvrage, que je vous
« prie de vouloir bien accepter ; regardez-les comme
« un hommage que je rends à sa mémoire, et comme
« une preuve des sentiments respectueux avec lesquels
« j'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé*, VANGELISTI. »

Un officier de la marine, plein de zèle pour la gloire de son corps, M. le chevalier de Rossel, amateur très-distingué dans l'art de la peinture, ayant représenté sur des tableaux de grandes dimensions les actions navales les plus mémorables, M. le maréchal de Castries, qui aimait la gloire, et particulièrement celle de la marine, le pria de faire trois tableaux du combat de *la Surveillante*, et en fit placer un dans la salle d'audience ; et, de la part du Roi, il en envoya un à madame du Couëdic, et le troisième à M. le chevalier de Lostanges ; ce ministre, dont les actions étaient toujours marquées par autant de graces que de noblesse, accompagna son envoi à madame du Couëdic d'une lettre très-flatteuse pour elle et sa famille.

Pendant le temps de l'ivresse révolutionnaire en 1793, ce tableau sauva la maison de madame du Couëdic du pillage général, dirigé contre les nobles ; au nom du comité de salut public, une horde de révolutionnaires se porta dans sa maison, sous prétexte de chercher des armes, et des émigrés cachés. Madame du Couëdic, conservant son courage, alla se

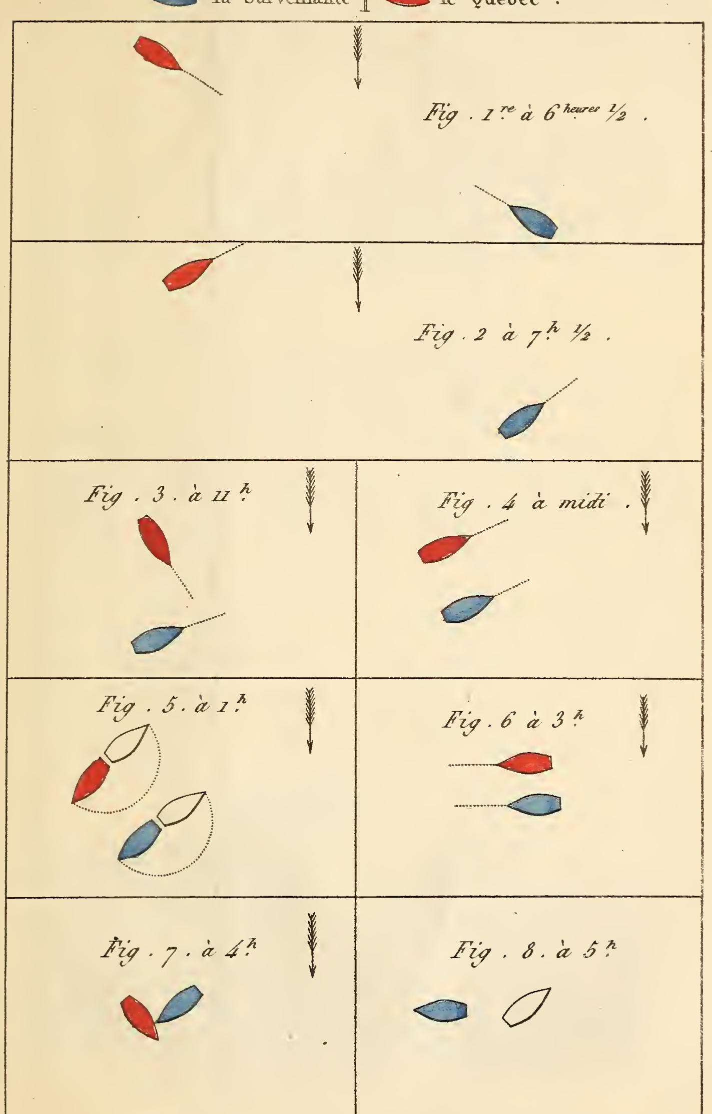
refugier à côté du tableau de *la Surveillante*, et le montrant à ces furieux, elle leur dit : *C'est ainsi que votre compatriote a servi sa patrie!* Ces paroles, prononcées avec une contenance noble et rassurée, son regard où brillait la gloire de son mari, l'aspect de ce volcan qui lance au loin les flammes et les débris du *Québec* embrasé, arrêtèrent ces furieux égarés ; leur chef, frappé de ce spectacle, et de l'expression de dignité répandue sur les beaux traits de la figure de madame du Couëdic, embrassée par ses enfants, que la frayeur serrait autour d'elle, lui dit, avec une respectueuse émotion : *Madame, soyez tranquille; sensibles à tout ce qui tient à la gloire du nom français, nous saurons toujours respecter la mémoire de votre mari, qui a si bien mérité de la patrie.* Ces dernières paroles, proférées dans le sens de la révolution, firent impression sur ses compagnons; il leur vanta alors la belle action qu'avait faite M. du Couëdic, en sacrifiant et perdant si vaillamment sa vie pour l'honneur national; et tous sortirent en promettant de respecter et de protéger la famille d'un si digne, si brave, et si bon citoyen.

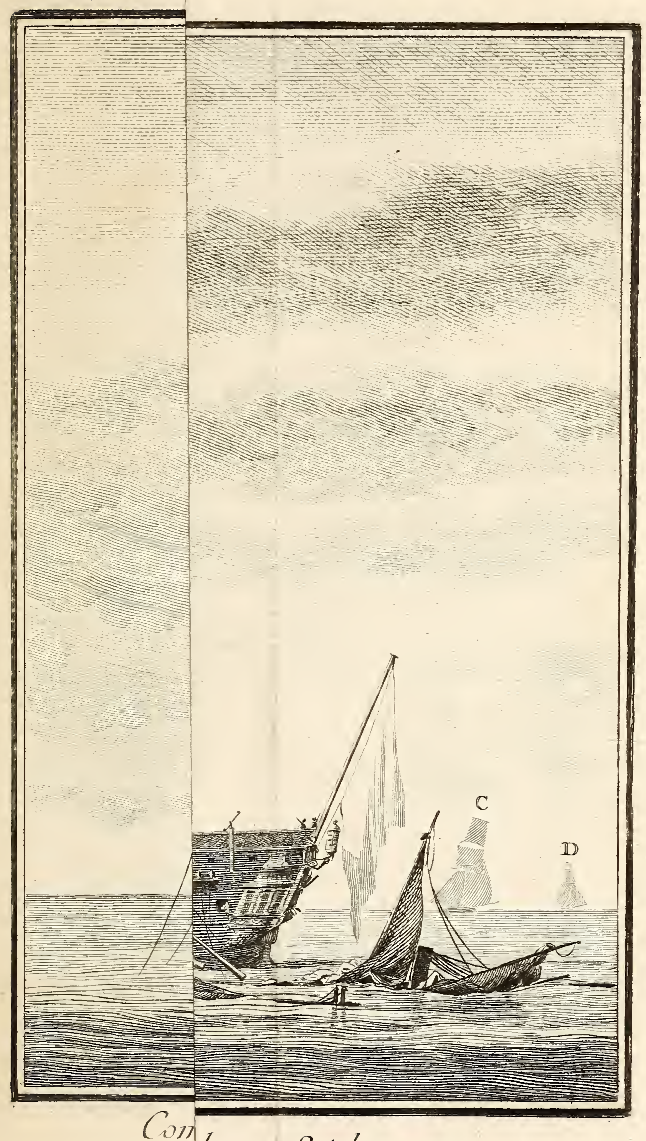
C'est ainsi que ces Français, quoiqu'ils fussent égarés et enivrés par des ambitieux qui ne cherchaient à s'élever qu'en abusant de leur courage et de leur sang, furent sensibles et ramenés à ce sentiment de gloire nationale, toujours si cher et si naturel à tous les Français, et qui leur a mérité l'admiration de l'Europe entière.

FIN.

Positions des deux Frégates dans divers moments du Combat.

la Surveillante | le Québec.





Con *le 7. Octobre 1779.*

A. *la* C. *l'Expédition Cutter Franc.*

B. *le* D. *le Rambler Cutter Angl.* 4



Combat de la Frégate Française la Surveillante *contre la Frégate Anglaise* le Québec, *le 7. Octobre 1779.*

Voyez la Gazette de France N.º 82.

A. *la Surveillante*

B. *le Quebec*

C. *l'Expédition Cutter Franc.*

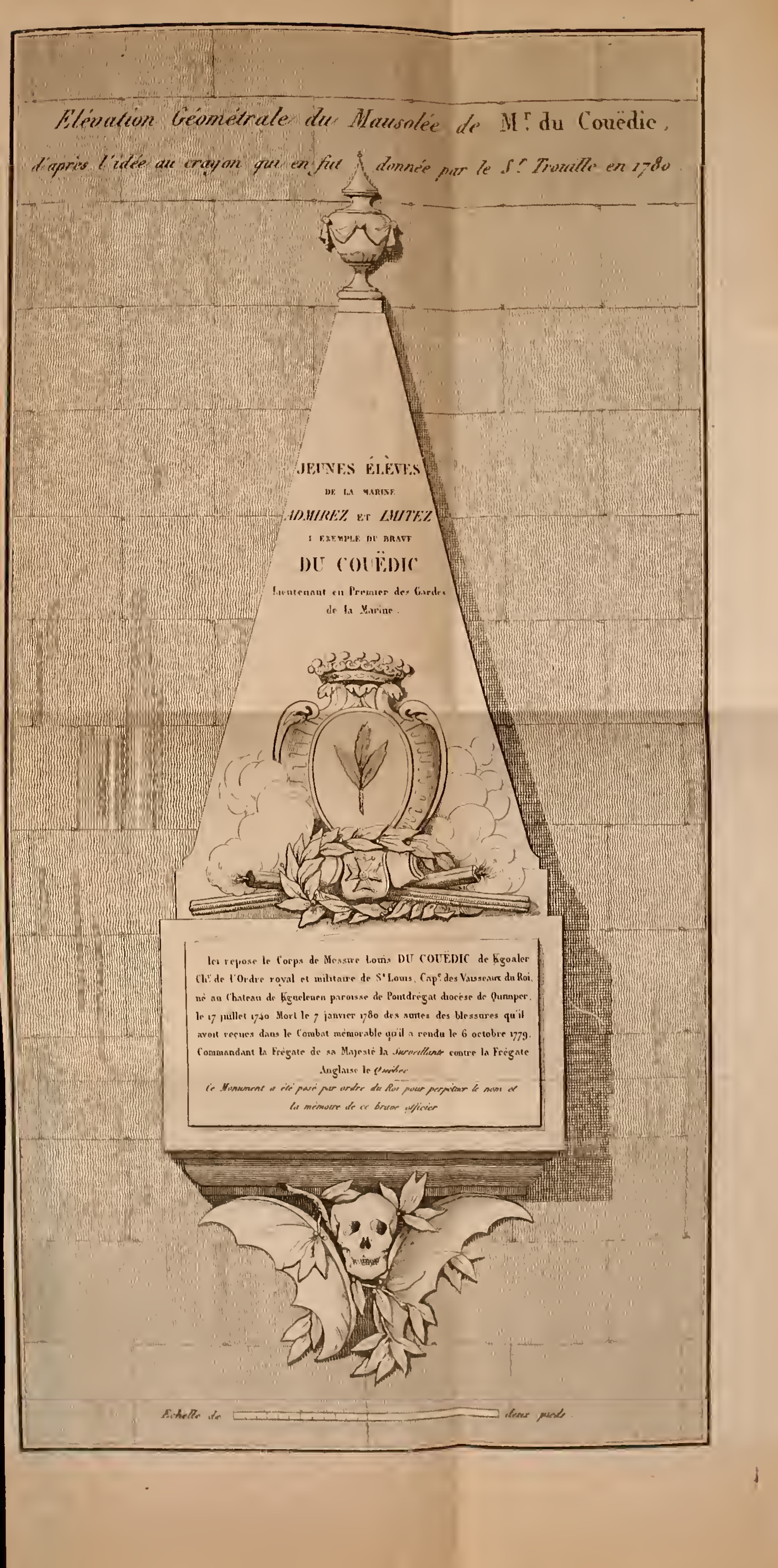
D. *le Rambler Cutter Angl.*

4

A Paris chez Lenoir et Pillot Rue S.t Jacques N.º 6.

Elé

d'après



Elévation Géométrale du Mausolée de Mr. du Couëdic, d'après l'idée au crayon qui en fut donnée par le Sr. Trouille en 1780.

